

OBSERVATOIRE DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
2^{ème} TRIMESTRE 2024.

SOMMAIRE :

1	QUELQUES DEFINITIONS.....	3
2	INTRODUCTION.....	4
3	PARC D'ABONNES MOBILES	5
3.1	Part de marche mobile	6
3.2	Evolution du taux de pénétration mobile	7
4	PARC ABONNES INTERNET	8
4.1	Evolution du taux de pénétration internet	9
5	VOLUME DU TRAFIC SORTANT.....	9
5.1	Service voix.....	10
5.2	Parts du trafic sortant mobile par opérateur.....	11
6	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	11
6.1	Evolution du chiffre d'affaires.....	11
6.2	Parts de marche du chiffre d'affaires.....	12
7	INVESTISSEMENTS.....	13
7.1	Evolution des investissements	13
7.2	Répartition des investissements réalisés	13
8	COUVERTURES RESEAU	14
9	Emplois créés	15
10	TARIFS.....	15

1 QUELQUES DEFINITIONS.

Au sens de la loi n° 2018-45 du 12 juillet 2018 portant réglementation des communications électroniques au Niger, modifiée par l'Ordonnance N°2022-04 du 13 janvier 2022 et des textes de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), on entend par :

Communications électroniques : Toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux d'écrits, d'images, de sons, de données ou de renseignements de toute nature par câble en cuivre, fibre optique, radioélectricité ou autres systèmes électromagnétiques.

Itinérance : Forme de partage d'infrastructures actives, permettant aux abonnés d'un opérateur mobile d'avoir accès au réseau (accès indirect) et aux services offerts par un opérateur mobile offrant ladite itinérance dans une zone non couverte par le réseau national desdits abonnés.

Parc de lignes de téléphonie fixe : Il s'agit de l'ensemble des lignes principales qui relient l'équipement terminal de l'abonné au réseau public commuté et qui disposent d'un accès individualisé dans l'équipement de commutation téléphonique.

Parc de lignes de téléphonie mobile : C'est l'ensemble des cartes SIM qui ont émis ou reçu un appel et/ou envoyé ou reçu un SMS au cours des trois derniers mois.

Parc Internet : Il regroupe les abonnements à l'Internet fixe (ADSL/fibre optique) et les abonnements actifs à l'Internet mobile via une clé Internet ou un terminal mobile.

Parc Internet mobile : Il s'agit du nombre de lignes de téléphonie mobile ayant établi une connexion Internet via un équipement mobile au cours des trois derniers mois.

Part de marché : La part de marché d'un opérateur est obtenue en faisant le rapport entre le parc des lignes de téléphonie fixe, mobile ou Internet de l'opérateur et le parc total des lignes de téléphonie fixe, mobile ou Internet du marché.

Taux de pénétration : Il est obtenu en divisant le nombre total de lignes par la population du Niger qui est estimée à 25,25 millions en 2021.

Trafic sortant : Trafic à destination de l'extérieur qui, quelle qu'en soit l'origine, quitte le réseau considéré.

Trafic entrant : Trafic en provenance de l'extérieur qui, quelle qu'en soit la destination, pénètre dans le réseau considéré.

2 INTRODUCTION.

La loi n° 2018-47 du 12 juillet 2018 portant création organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) et ses textes modificatifs subséquents, dispose que l'ARCEP est chargée, entre autres, de **« mettre en œuvre les mécanismes de consultation des utilisateurs et des opérateurs tels que prévus par les lois et règlements en vigueur »**.

A ce titre, l'ARCEP collecte des données auprès des opérateurs titulaires de licence de communication électroniques, les traite et publie un observatoire du marché des communications électroniques.

L'observatoire présente des tendances en ce qui concerne les chiffre d'affaires, des parcs d'abonnés mobile, fixe et Internet, des taux de pénétration mobile et d'Internet, des tarifs appliquées, des investissements, de création d'emplois ainsi que de couvertures réseaux de population et géographique. Aussi, l'observatoire permet-il de suivre, d'analyser et de présenter régulièrement les évolutions enregistrées sur le marché des communications électroniques au Niger.

L'ARCEP procède ainsi, à la publication de cet observatoire sur son site Internet (www.arcep.ne), afin de permettre aux acteurs d'avoir une visibilité sur le marché des communications électroniques.

Le présent rapport fait état des évolutions observées sur le marché des communications électroniques pour le deuxième trimestre de l'année 2024.

3 PARC D'ABONNES MOBILES

L'analyse du marché des communications électroniques porte sur les activités de quatre opérateurs de téléphonie commercialisant des services à travers leurs marques qui sont AIRTEL NIGER SA, MOOV AFRICANIGER SA, NIGER TELECOM SA et ZAMANICOM SA.

Ainsi, au cours du deuxième trimestre 2024 le parc d'abonnés mobiles se chiffre à quinze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cents cinquante-un (**15 998 351**) abonnés, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

ABONNES MOBILE	OPERATEURS	Avril -24	Mai-24	Juin-24
	AIRTEL	7 295 806	7 365 168	7 398 944
	MOOV AFRICA	3 501 999	3 561 645	3 605 085
	NIGER TELECOMS	684 024	693 380	703 332
	ZAMANITELECOM	4 351 900	4 321 508	4 290 990
	PARC TOTAL	15 833 729	15 941 701	15 998 351

Tableau 1: PARC D'ABONNES MOBILES

Comparativement au premier trimestre 2024 avec seize millions cent cinquante-cinq mille trois cent trente-trois (16155333) abonnés, on observe une baisse significative de cent cinquante-six mille neuf cent quatre-vingt-deux (156982) d'abonnés. Cette baisse provient de l'opérateur Niger Télécom qui enregistrait sept cent trois mille trois cents trente-deux (703 332) abonnés par rapport aux données fournies au premier trimestre.

La figure ci-dessous montre la représentation graphique du parc d'abonnés par opérateur.

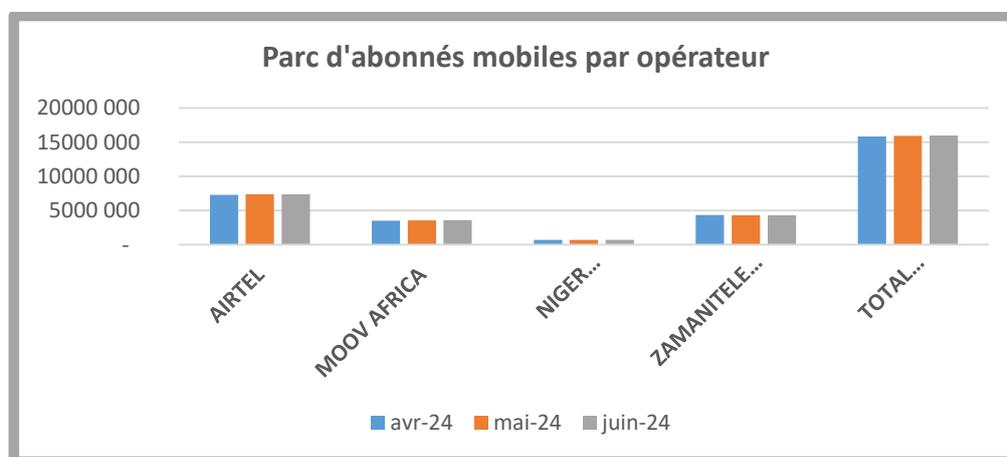


Figure 1: Parc d'abonnés mobiles par opérateur

3.1 Part de marche mobile

L'analyse de part de marché permet de mesurer la performance des opérateurs, l'intensité de la concurrence ou la position d'un opérateur sur un segment de marché.

La part du marché mobile est obtenue en faisant le rapport entre le parc mobile de l'opérateur sur le parc global du segment mobile.

L'analyse du parc global d'abonnés montre que l'opérateur AIRTEL détient 46,25 % suivi de Zamani COM avec 26,82 %, ensuite suivi de MOOV AFRICA NIGER avec 22,53 % et de Niger Télécom avec 4 %, comme l'indique le tableau ci-après.

	Avril-24	Mai-24	Juin-24
Parc Mobile	15 833 729	15 941 701	15 998 351
AIRTEL	46,08%	46,20%	46,15%
MOOV AFRICA	22,12%	22,34%	22,03%
NIGER TELECOMS	4,32%	4,35%	4%
ZAMANI COM	27,49%	27,11%	27,82%

Tableau 2: PART DE MARCHE MOBILE

Le graphique ci-dessous montre la répartition des parts de marché de téléphonie mobile par opérateur.

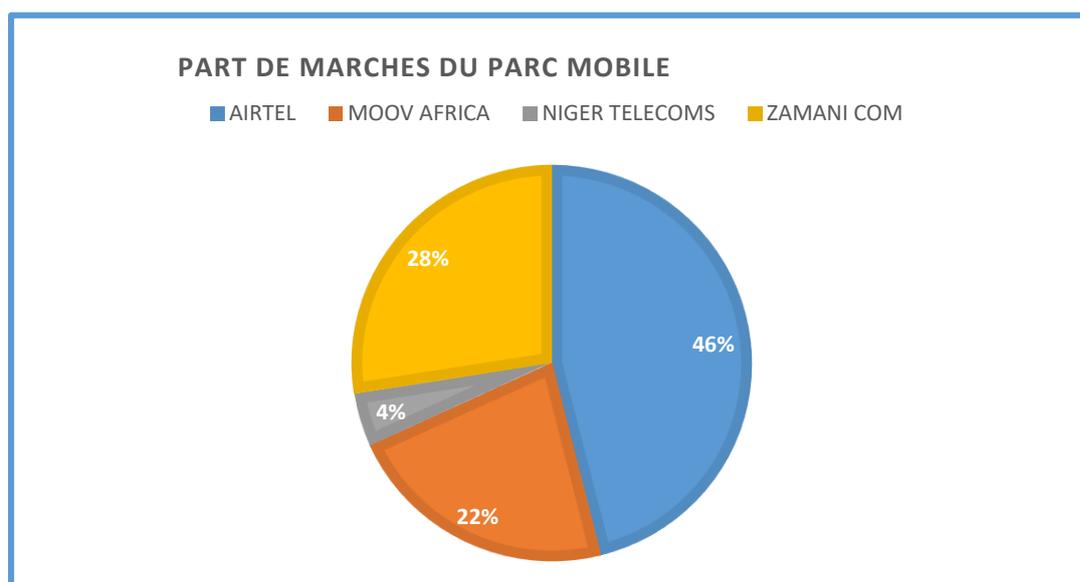


Figure 2: Part de marches du parc mobile

3.2 Evolution du taux de pénétration mobile

Faut-il le rappeler, le taux de pénétration mobile est obtenu en divisant le nombre total de lignes d'abonnés mobiles par le nombre de la population du Niger qui est estimée à vingt-six millions trois cents douze mille trente-quatre (26312034) habitants, selon l'Institut National de la Statistique (INS) du Niger.

L'évolution du taux de pénétration mobile enregistrée au cours du deuxième trimestre 2024 s'établit à **60,80%** comme l'indique le tableau ci-dessous.

	avril-24	mai-24	juin-24
Total parc mobile	15 833 729	15 941 701	15 998 351
Population ¹	26312034	26312034	26312034
Taux de pénétration mobile	60,18%	60,59%	60,80%

Tableau 3: EVOLUTION DU TAUX DE PENETRATION MOBILE

Comparativement à la fin du premier trimestre 2024 avec 62,58%, on enregistre une baisse de **1,78** point du taux de pénétration mobile, comme le montre le graphique ci-après.

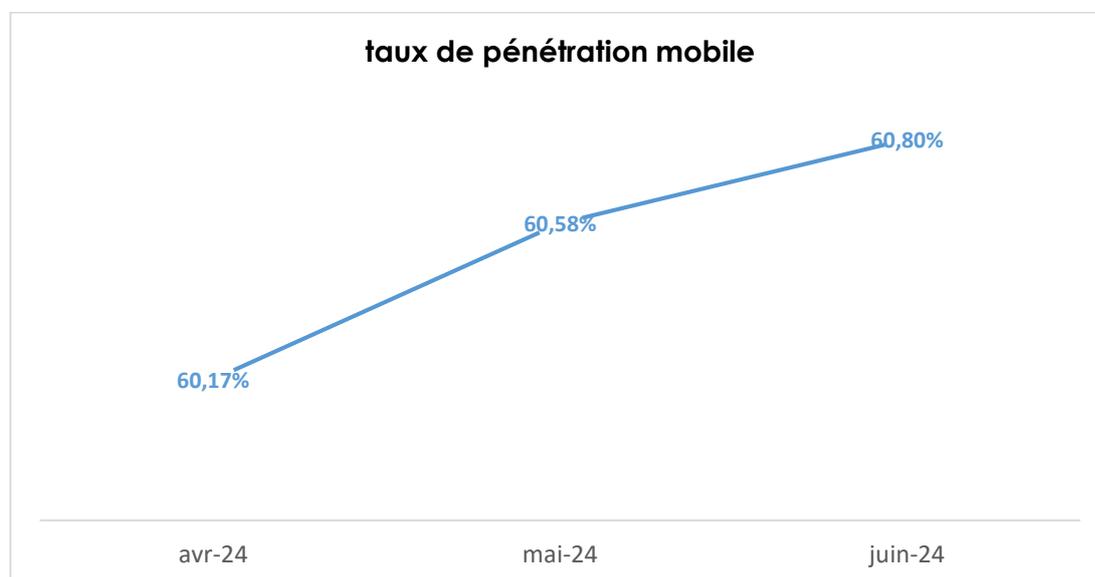


Figure 3: EVOLUTION DU TAUX DE PENETRATION MOBILE

¹ www.ins.ne

4 PARC ABONNES INTERNET

Le parc d'abonnés Internet est composé de lignes Internet fixe (accès ADSL/fibre optique), de l'Internet mobile à partir des clés Internet et de l'Internet mobile via un terminal mobile (2G/3G/4G).

L'analyse de ce segment du marché porte principalement sur l'évolution du parc d'abonnés Internet et sur le taux de pénétration Internet.

Ainsi, au cours du deuxième trimestre 2024, le total du parc d'abonnés Internet s'établit à huit millions quatre cents soixante-dix mille trois cents soixante-sept (**8 470 367**) abonnés, comme l'indique le tableau ci-dessous.

ABONNES INTERNET	OPERATEUR	Avril-24	Mai-24	Juin-24
	AIRTEL	4 857 557	4 844 159	4 888 989
	MOOV AFRICA	2 336 108	2 357 327	2 375 341
	NIGER TELECOMS	35 138	35 206	35 266
	ZAMANITELECOM	1 261 395	1 231 186	1 170 771
	Total internet	8 490 198	8 467 878	8 470 367

Tableau 4: PARC ABONNES INTERNET

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du parc d'abonnés Internet par opérateur pour les mois d'avril, mai et juin 2024.

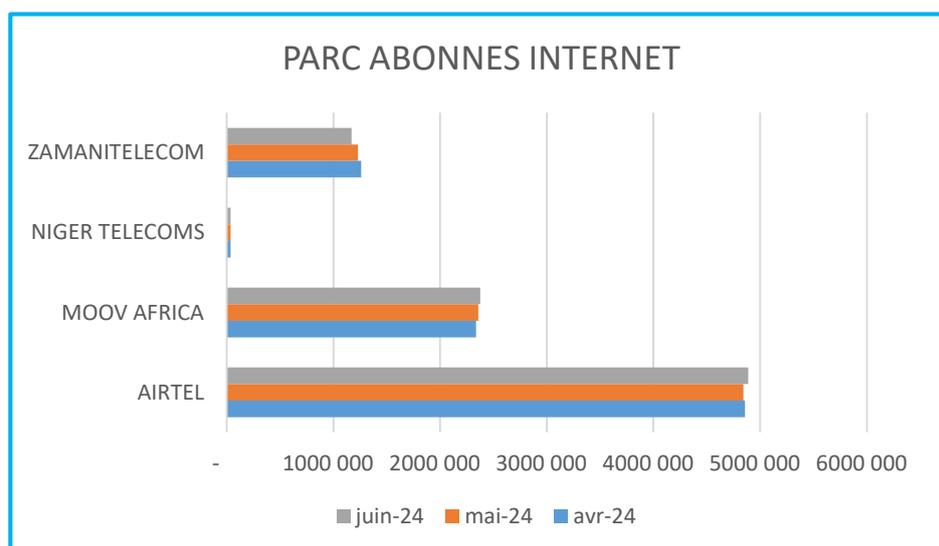


Figure 4: Evolution du parc d'abonnés Internet par opérateur

4.1 Evolution du taux de pénétration internet

Au 30 juin 2024, le parc d'abonnés Internet des quatre opérateurs détenteurs de licence s'établit à huit millions quatre cent soixante-dix mille trois cent soixante-sept (8 470 367) abonnés contre huit millions cinq cent quatre mille quatre cent soixante-neuf (8 504 469) au premier trimestre. Il est donc constaté au cours de ce trimestre une baisse de 34 102 abonnés comme l'indique le tableau ci-après.

	Avr-24	Mai-24	Juin-24
Total parc internet	8 490 198	8 467 878	8 470 367
Population	26312034	26312034	26312034
Taux de pénétration internet	32%	32%	32%

Tableau 5: EVOLUTION DU TAUX DE PENETRATION INTERNET

Malgré cette baisse, le taux de pénétration internet qui était de 32% au premier trimestre reste le même pour ce deuxième trimestre également, comme l'indique le graphique ci-dessous

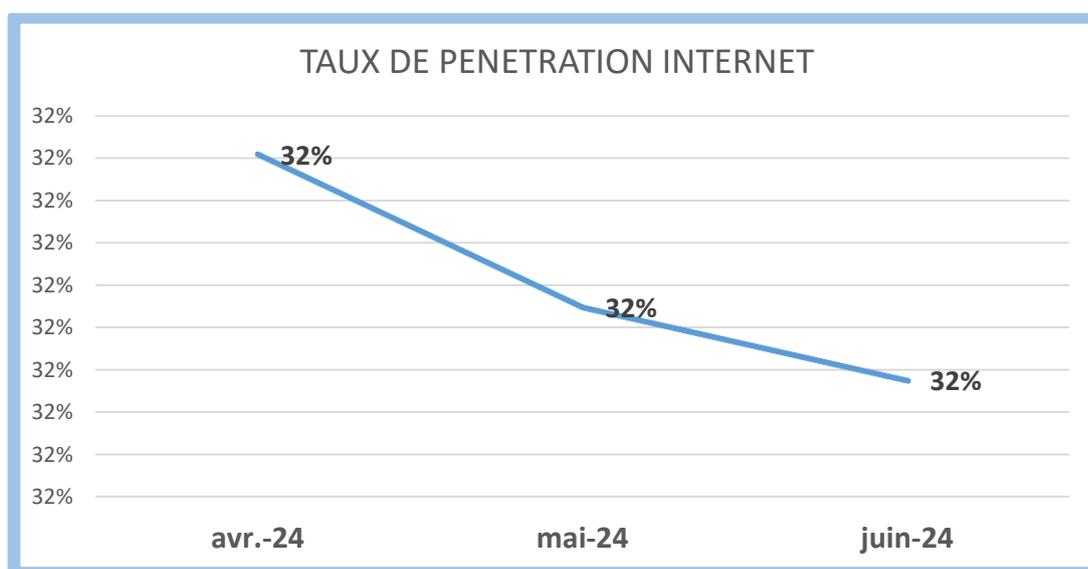


Figure 5: EVOLUTION DU TAUX DE PENETRATION INTERNET

5 VOLUME DU TRAFIC SORTANT.

Le trafic sortant est défini comme étant le trafic à destination de l'extérieur qui quitte le réseau considéré, quelle qu'en soit l'origine. Il est exprimé en minute.

Le trafic sortant est donc la somme de : trafic Off-Net Mobile + trafic Off-Net Fixe + trafic international sortant + Trafic itinérant sortant.

Cette partie traite le volume de trafic en minutes de communications émises par les utilisateurs des réseaux de téléphonie fixe et mobile.

5.1 Service voix.

Le volume total des communications émises des réseaux de téléphonie fixe et mobile s'élève à sept cent soixante-cinq millions six cent cinquante-deux mille cinq cent-huit (**765 652 508**) minutes, au cours du deuxième trimestre comme l'indique le tableau ci-dessous.

Opérateur	avr-24	mai-24	juin-24	Total (mn)
AIRTEL	94 510 000	96 042 000	93 846 000	284 398 000
MOOV AFRICA	81 609 532	74 243 153	67 647 865	223 500 550
NIGER TELECOMS	12 635 195	12 332 277	11 628 042	36 595 514
ZAMANITELECOM	73 766 461	76 439 862	70 952 122	221 158 445
Total trafic/mois	262 521 187	259 057 292	244 074 029	765 652 508

Tableau 6: VOLUME DU TRAFIC SORTANT

L'analyse de l'évolution du volume de trafic durant le deuxième trimestre démontre une tendance baissière entre les mois d'avril, de mai et de juin, comme l'indique le graphique ci-dessous.

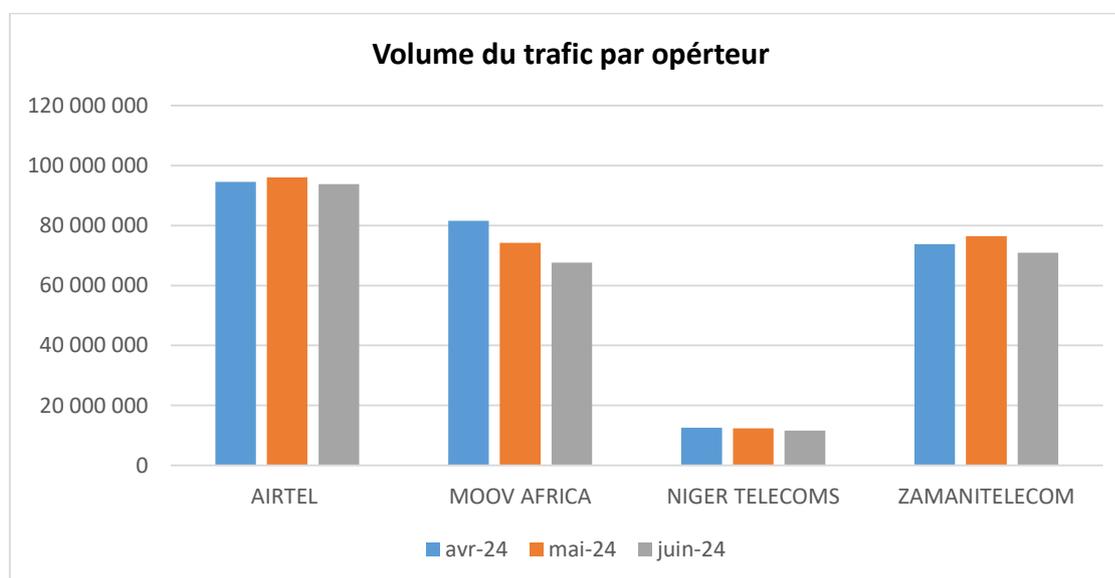


Figure 6: VOLUME DU TRAFIC SORTANT

5.2 Parts du trafic sortant mobile par opérateur.

La répartition du volume de trafic se présente respectivement pour Celtel Niger avec 36%, suivi de ZAMANI TELECOM avec 31%, ensuite par MOOV Africa Niger avec 28%, et enfin Niger TELECOM avec 5%, comme le montre le graphique ci-dessous.

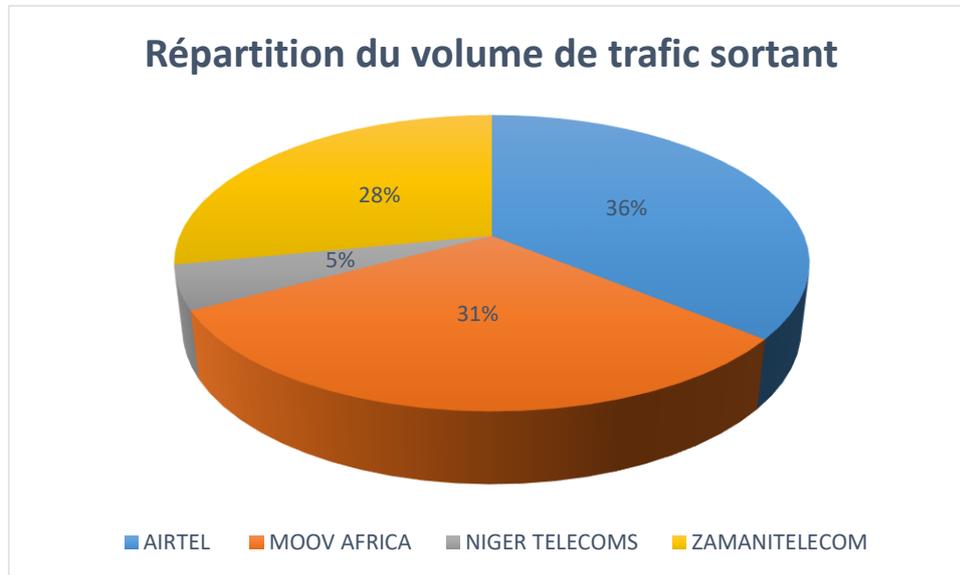


Figure 7: Répartition du volume de trafic sortant

6 CHIFFRE D'AFFAIRES.

Le chiffre d'affaires (CA) est défini comme étant la somme des recettes de ventes de biens et ou de services réalisées pendant une période donnée.

6.1 Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total réalisé par les quatre opérateurs au cours du deuxième trimestre 2024 s'établit à soixante-sept milliards trois cent soixante millions huit cent vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-quatre (67 360 822 584) francs CFA comme l'indique le tableau ci-après.

Opérateurs	avr-24	mai-24	juin-24	Total
AIRTEL	9 961 048 409	9 894 052 902	9 763 813 886	29618915197
MOOV AFRICA	2 905 233 409	2 986 270 421	2 940 341 860	8831845690
NIGER TELECOMS	7 269 187 078	5 199 214 794	6 122 793 554	18591195426
ZAMANI COM	3 485 195 836	3 621 998 437	3 211 671 998	10318866271
C.A total	23 620 664 732	21 701 536 554	22 038 621 298	67 360 822 584

Tableau 7: Evolution du chiffre d'affaires

Comparativement au premier trimestre avec un chiffre d'affaires de 65 096 564 801 FCFA, on observe une hausse significative de 2 264 257 783 FCFA soit 0,97% comme l'indique le graphique ci-après.

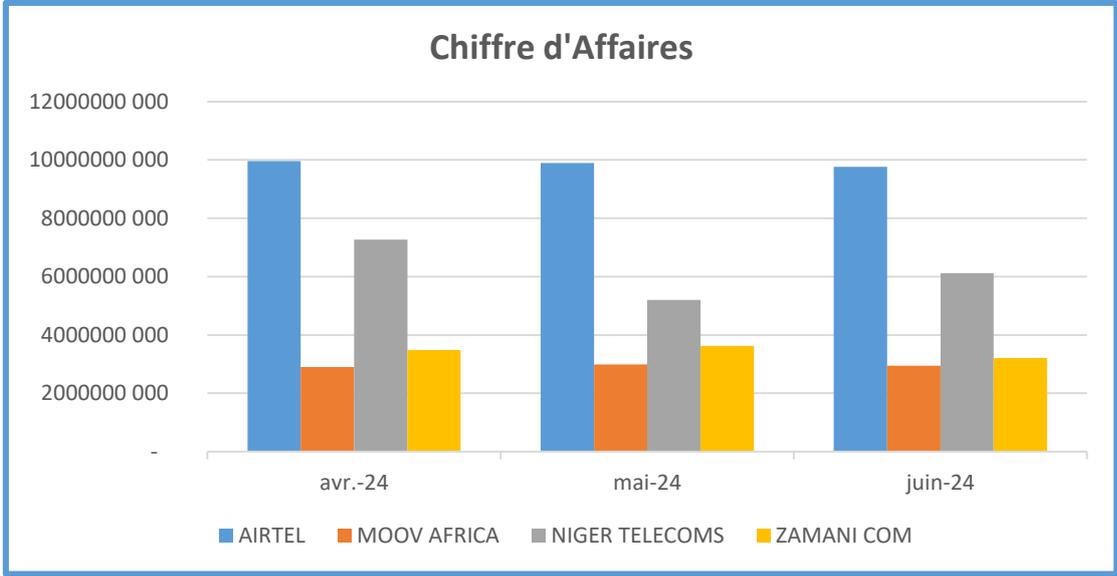


Figure 8: Evolution du chiffre d'affaires

6.2 Parts de marche du chiffre d'affaires.

Au terme du deuxième trimestre 2024, on observe que l'opérateur AIRTEL détient 44% du chiffre d'Affaires global suivi de NIGER TELECOMS avec 28%, ensuite de ZAMANI COM 15,7% et enfin de MOOV AFRICA 13%, comme l'indique le graphique ci-dessous.

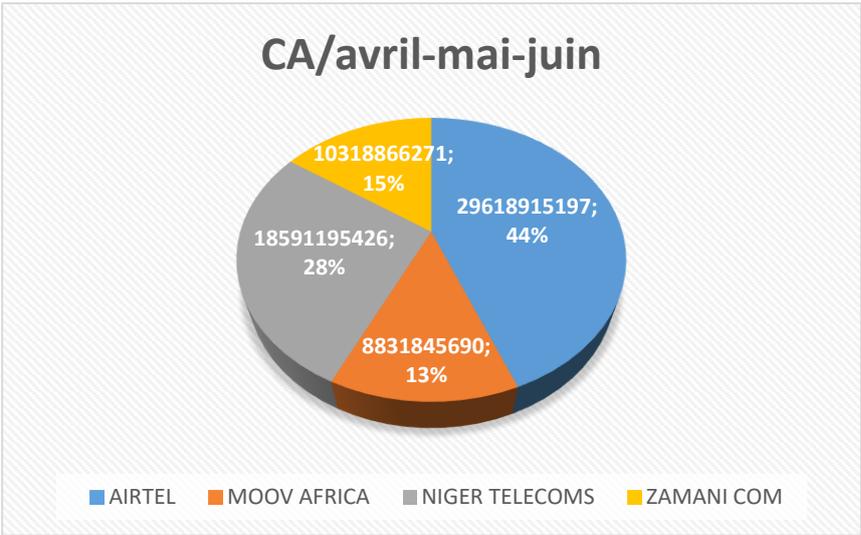


Figure 9: PARTS DE MARCHE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

7 INVESTISSEMENTS

7.1 Evolution des investissements réalisés

A la fin du deuxième trimestre 2024, trois opérateurs notamment AIRTEL Niger, Moov Africa Niger et Niger Télécom ont réalisé des investissements pour un montant de six milliards deux cent quatre-vingt-quatre millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (**6 284 099 898**) francs CFA, comme l'indique le tableau suivant.

Opérateurs	avr-24	mai-24	juin-24	Total
AIRTEL	285 011 639	1 261 161 124	1 890 255 703	3 436 428 466
MOOV AFRICA	545 719 094	588 726 028	6 690 060	1 141 135 182
ZAMANI COM	0	0	0	0
NIGER TELECOMS	447 622 843	1 099 812 032	159 101 375	1 706 536 250
TOTAL	1 278 353 576	2 949 699 184	2 056 047 138	6 284 099 898

Tableau 8: Evolution des investissements

Comparativement au premier trimestre 2024, avec un investissement réalisé de onze milliards soixante-onze millions quatre-vingt-onze mille six cent neuf (11 071 091 609) francs CFA, on enregistre une baisse significative de 4 786 991 711 FCFA soit 43%. Cette baisse pourrait s'expliquer par le fait que l'opérateur ZAMANI.COM n'a pas réalisé des investissements durant ce trimestre, comme l'indique le graphique suivant.

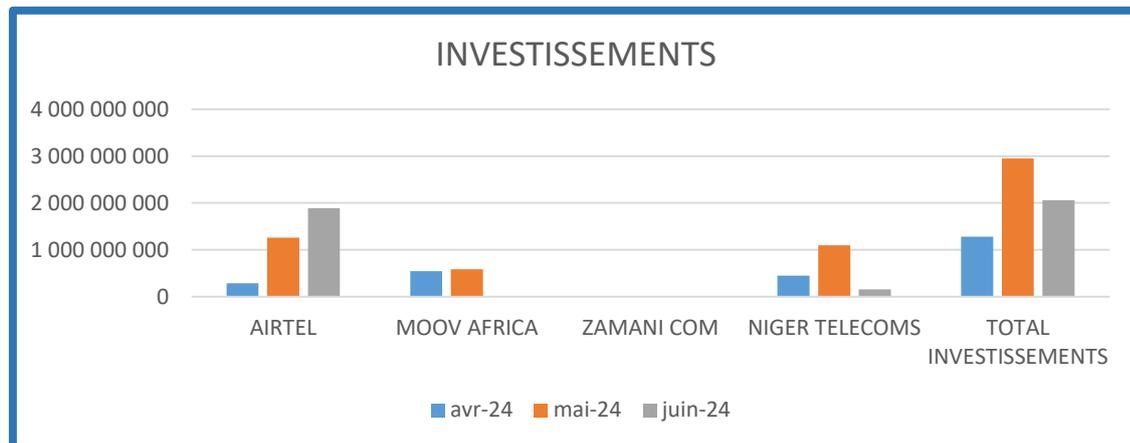


Figure 10: Investissements réalisés par opérateur

7.2 Répartition des investissements réalisés

A la fin du deuxième trimestre 2024, la répartition des parts d'investissements réalisés par les opérateurs se présente comme suit : L'opérateur Airtel Niger détient

55% suivi de Niger TELECOM avec 27% et de MOOV Africa Niger avec 18%, comme indiqué dans le graphique ci-dessous.

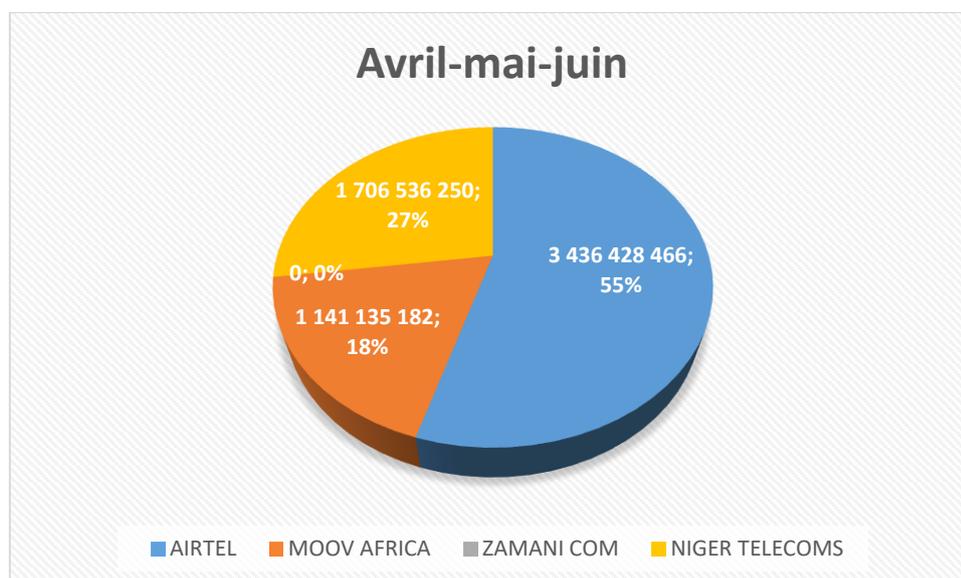


Figure 11: Répartition des investissements réalisés

8 COUVERTURES RESEAU

Il faut rappeler que la couverture réseau permet de mettre en exergue le pourcentage de la couverture géographique et le pourcentage de la population desservie par un réseau mobile ainsi que le nombre de localités ayant une couverture mobile GSM.

Au terme du deuxième trimestre 2024, le taux global de couverture géographique est de 30% contre 33,97 % enregistré au premier trimestre de la même année. Cette baisse pourrait s'expliquer par le fait que l'opérateur NIGER TELECOM n'a pas fourni des données pendant la collecte des données de ce trimestre.

En ce qui concerne la couverture réseau de la population, elle est de 77% contre 76% au premier trimestre 2024, comme l'indique le graphique ci-dessous.

Couverture réseau	AIRTEL	MOOV AFRICA	NIGER TELECOMS	ZAMANI	Taux
Couverture réseau (Géo.)	32%	29,09%	Non fourni	29%	30%
Couverture réseau (Pop.)	87%	57,03%	Non fourni	87%	77%

Nombre de localités ayant une couverture mobile (GSM)	23 628	14 625	Non fourni	25785	
---	--------	--------	------------	-------	--

Tableau 9: COUVERTURES RESEAU

9. Emplois créés

Au terme du deuxième trimestre 2024, les quatre opérateurs de téléphonie totalisent un effectif de mille six cent trente-cinq (1635) agents contre 1363 agents au trimestre précédent. On dénombre au total 650 femmes soit 40 % de l'effectif total des emplois créé comme le montre le tableau ci-dessous.

Opérateurs	Effectif CDI/CDD	Genre
AIRTEL	189	F/50
		H/139
MOOV AFRICA	98	F/28
		H/70
NIGER TELECOMS	571	F/2
		H/569
ZAMANI TELECOM	777	F/570
		H/207
Total	1 635	F/650
		H/985

Tableau 10: Emplois créés

10 TARIFS.

Il faut souligner que la tarification des services de téléphonie n'est pas uniforme entre les opérateurs, du fait par exemple de la réglementation imposée à la dominance d'un opérateur sur un marché et de la politique commerciale de chaque opérateur.

Les tableaux ci-dessous indiquent les tarifs appliqués par les différents opérateurs exerçant sur le marché des communications électroniques au Niger.

Tableau 11: TARIFICATION APPLIQUEE

Airtel TARIFS (CFCA)	avr-24	mai-24	juin-24
Tarif/Seconde intra-réseau (On-Net) Heure de pointe	2F/s	2F/s	2,2F/s
Tarif/Seconde inter-réseau (Off-Net) Heure de pointe	2F/s	2F/s	2,2F/s
SMS On-Net	5	5	5
SMS Off-Net	10	10	10
SMS International	100	100	100

MOOV AFRICA TARIFS	avr-24	mai-24	juin-24
Tarif/Seconde intra-réseau (On-Net) Heure de pointe	2	2	2
Tarif/Seconde inter-réseau (Off-Net) Heure de pointe	2	2	2
SMS On-Net	5	5	5
SMS Off-Net	10	10	10
SMS International	100	100	100

NIGER TELECOMS TARIFS MOBILE	avr-24	mai-24	juin-24
Tarif/minute intra-réseau (On-Net) Heure de pointe	30f	30f	30f
Tarif/Seconde intra-réseau (On-Net) Heure de pointe	0,5f	0,5f	0,5f
Tarif/minute inter-réseau (Off-Net) Heure de pointe	60f	60f	60f
Tarif/Seconde inter-réseau (Off-Net) Heure de pointe	1f	1f	1f
SMS On-Net	5f	5f	5f
SMS Off-Net	5f	5f	5f
SMS International	95f	95f	95f
NIGER TELECOMS TARIFS FIXE	avr-24	mai-24	juin-24
Redevance d'installation, service téléphonique résidentiel (connexion)	20 000	20 000	20 000
Abonnement mensuel téléphonique, résidentiel	3 000	3 000	3 000
Redevance d'installation, service téléphonique professionnel	20 000	20 000	20 000
Abonnement téléphonique mensuel, professionnel	3 000	3 000	3 000

Prix à la minute d'une communication locale dans le service fixe sur le réseau	26 locale et 150 IU	27 locale et 150 IU	28 locale et 150 IU
Prix à la minute d'une communication locale dans le service fixe vers mobiles	150	150	150

TARIFS ZAMANI TELECOM	avr-24	mai-24	juin-24
Tarif/minute intra-réseau (On-Net) Heure de pointe	120F	120F	120F
Tarif/Seconde intra-réseau (On-Net) Heure de pointe	2F	2F	2F
Tarif/minute inter-réseau (Off-Net) Heure de pointe	120F	120F	120F
Tarif/Seconde inter-réseau (Off-Net) Heure de pointe	2F	2F	2F
SMS On-Net	6,5F	6,5F	6,5F
SMS Off-Net	6,5F	6,5F	6,5F
SMS International	120F	120F	120F